

Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **12 (1939)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoëchel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne, à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6624

S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TÉL. 3 54 26

Liste des emplois vacants

Section du bâtiment :

- 376 **Technicien-architecte** diplômé, pour bureau et chantier. Entrée à convenir. Place stable. Entreprise de constructions en Allemagne (Allgäu). Connaissance de la langue allemande indispensable.
- 436 **Architecte ou ingénieur civil diplômé**, ayant une grande habitude des chantiers pour importants bâtiments, pour la direction des travaux de construction de bâtiments universitaires et hôpitaux dans le proche Orient. Poste bien rémunéré. Entrée à convenir. Possession de la langue française indispensable.
- 442 **Technicien-architecte** diplômé, jeune homme qualifié et indépendant, pour métrés, projets et conduite de travaux. Engagement de longue durée en cas de convenance. Bureau d'architecte de Zurich.
- 460 **Technicien-architecte ou dessinateur-architecte**, ayant de l'expérience dans la construction de bâtiments industriels, pour le bureau des constructions d'une entreprise industrielle en Suisse alémanique.
- 470 Jeune **technicien-architecte** diplômé, très bon dessinateur (u. guter Darsteller), versé dans tous les travaux d'un bureau d'architecte, pour projets et élaboration complète des projets pour écoles, colonies, asiles pour la jeunesse, bâtiments industriels et administratifs, villas, maisons d'habitation. Entrée au plus tôt. On assure bon logement et bonne nourriture.

Sont pourvus les numéros : 1939 : 120, 196, 336, 344, 352.

U. S. A. L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
Trésorier : F. Ribl, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoëchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet.

S. A. L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 14, rue de St-Jean.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Trésorier : Roger Rehfous, 32 bis, rue de Lyon.
Autres membres du comité : Dr Belchov, A. Hoëchel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Olttramare, F. Quéstant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.
Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

A. D. E. A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.
COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :
Tél. bureau Tél. partic.

Président :	M. René Lachenal, 54, route de Malagnou	5 18 28
Vice-président :	M. Henri Berthoud, 34, rue des Pitons	
Secrétaire :	M. Pierre Du Bochet, Petit-Port, Vésénaz	2 80 00 8 22 63
Vice-secrétaire :	M. Edouard Gollion, 110 b, rue de Carouge	2 80 00
Trésorier :	Offres d'emploi : M. William Buttex	2 80 00
Organisation :	M. André Tomiloff, professionnelle : 38, rue de Lyon	
Bulletin :	M. Paul Amey	
Spect. popul. :	5, rue de Carouge	5 14 03

Séances le troisième mercredi de chaque mois, au local,
à 20 h. 45 précises.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entraide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 5 23 12.

S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.
Secrétaire corr. : M. Charles Hermann,
journal : Petit-Valentin, 6. Tél. bur. 2 24 11 ; dom. 3 57 25.
Secr. adjoint : M. Jean Recordon,
2, avenue Floréal.
Caissier : M. Adrien Chevalley,
67, av. de France. Tél. bur. : 2 24 11 ; dom. : 2 24 74.
SERVICE DE PLACEMENT : M. Charles Meylan,
31, avenue de France. Tél. bur. : 2 49 71.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

Assemblée ordinaire du 6 juin 1939.

Ordre du jour : 1. Fixation de la course annuelle ; 2. Proposition du comité ; 3. Conférence de M. H. Depallens, membre fondateur, sur « Les améliorations foncières ».

Le comité.

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENEVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex. Aubert, J. Délémont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieusseux, Genève.

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.
Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.
Caisier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.
Membres adjoints : M. Cosendai Marcel, fonctionnaire postal.
M. Hugli Fritz, fonctionnaire C. F. F.
Siège social : St-Laurent, 20.

Union suisse pour l'amélioration du logement (U. S. A. L.)

Assemblée générale des 3 et 4 juin 1939, à Zurich.

L'assemblée générale aura lieu les 3 et 4 juin, à Zurich. Le programme prévoit :

1. L'assemblée générale annuelle du samedi après midi, qui aura lieu à la Salle communale, sur la rive gauche de l'exposition ;
2. Visite de l'exposition (dimanche matin, visite de l'exposition en groupes séparés) ;
3. Un banquet en commun dans le « Limmathaus ».

Nous avons demandé à nos sociétés de nous communiquer leurs désirs au sujet des logements à réserver. Malheureusement, les réponses n'ont pas suivi partout avec la célérité désirable. Nous ne pouvons prendre de responsabilité pour les avis tardifs, étant donné que la question des logements sera justement très difficile à résoudre pendant les premières semaines de juin, d'autres associations ayant prévu leur assemblée à la même date. Cependant, nous ferons de notre mieux pour satisfaire toutes les demandes avec l'aide de la Section de Zurich.

Nous vous prions, d'ores et déjà, de prendre bonne note des prochaines communications qui paraîtront dans « Das Wohnen » concernant l'inscription des participants à l'assemblée. Nous vous prions également de nous répondre par retour du courrier, car, tout ajournement peut éventuellement nous procurer des difficultés en ce qui concerne les cartes d'entrée, les cartes pour le banquet, etc.

Le Comité central.

Bibliographies

Sommaires de revues

Bulletin technique de la Suisse romande (bimensuel). Lausanne, 8, rue Centrale.

Numéro du **25 mars** : Le nouveau gazomètre de 50,000 m³ des Services industriels de Genève. — Urbanisme lausannois : la place de la Riponne. — Le Salon de la lumière à Genève. — Exposition des loisirs d'architectes.

Numéro du **8 avril** : Evolution de la construction des ponts en béton armé. — Composition granulométrique d'un grès et d'une marne de la mollasse aquitanaise du plateau genevois. — Amélioration de la plasticité et des résistances du béton.

L'Architecture d'Aujourd'hui, revue mensuelle. Boulogne-sur-Seine, 5, rue Bartholdi.

Numéro de **février** : L'habitation : Habitations particulières. Immeubles d'appartements. Maisons préfabriquées. — XV^{me} Salon des arts ménagers : VI^{me} Exposition de l'habitation. — Deux concours de « L'Architecture d'Aujourd'hui ».

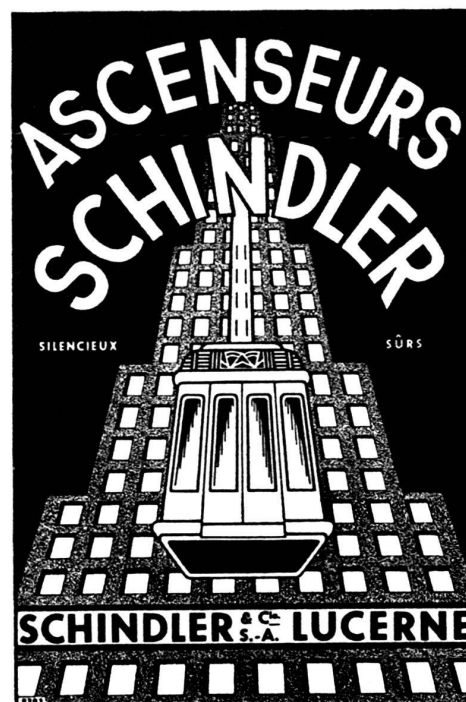
Travaux (édition mensuelle de « Science et Industrie »). 29, rue de Berri, Paris (8^{me}).

Numéro de **mars** : Assainissement général de la région parisienne : construction d'une station d'épuration biologique dans le parc agricole d'Achères. — Le barrage du Day au Tonkin. — Les travaux du Zuyderzée : exécution des digues du polder Nord-Est. — Résistance au flambement des pièces courbes et des pièces flechées. — Calcul des fatigues élastiques et des charges de rupture en tenant compte des déformations. — Conditions de stabilité des fondations sur pieux. — Renforcement par soudure du viaduc d'Austerlitz. — Le gaz d'éclairage appliqué au chauffage des grands locaux.

Les ascenseurs Schindler au B. I. T., Genève

Lors de la construction du B. I. T., en 1925, la livraison de tous les ascenseurs avait déjà été confiée à la firme spécialisée Schindler et Cie S. A., à Lucerne. Outre l'ascenseur de luxe pour le grand vestibule, celui de service pour la bibliothèque et plusieurs monte-livres normaux, cette maison bien connue avait installé également un « patenôte » qui, avec ses dix cabines continuellement en mouvement, permet de transporter les passagers sans attente aux étages.

La Maison Schindler vient de fournir une nouvelle installation intéressante et ingénieuse à mouvement continu, appelée « noria », destinée au transport des dossiers entre le rez-de-chaussée et les trois étages supérieurs. Les dossiers placés dans les cabines sont déversés automatiquement et sans erreur possible à l'étage auquel ils doivent être envoyés. Les cabines sont peintes alternativement en quatre couleurs différentes ; celles qui, par exemple, sont peintes en rouge se déversent automatiquement au rez-de-chaussée, les vertes au premier étage, et ainsi de suite. Le chargement des cabines peut s'effectuer aussi bien à la montée qu'à la descente. Grâce à cette installation pratique, on évite tout appel ou renvoi de la cabine, comme aussi tous les dispositifs de signalisation.



Représentant de la Suisse romande :

V. HAUBRUGE INGÉNIEUR

Chemin de la Batelière LAUSANNE Tél. 2 29 46